



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 08 décembre 2023

Convocation adressée le 05/12/2023

Conseillers en fonction : 10
Conseillers présents : 8
Conseillers votants : 9

Sous la présidence de : Philippe MOUTON Maire

Étaient présents : DREYER Nadine, BAILLY Éric, HERTSCHUH Philippe, ZIMMERMANN Myriam, WALCH Marc, HEINRICH Giselle, VATRY Christian, MANSER Stéphane.

Étaient absents : Arrivé de M BUCHY à 19h35 pouvoir donné à BAILLY Éric jusqu'à son arrivée.

Secrétaire de séance : ADOLPH Jennifer Secrétaire de Mairie

ORDRE DU JOUR :

Approbation du conseil municipal du 17/11/2023

1. Finances communales :

- a) Décision modificative pour la Saleuse et crédit insuffisant indemnités de fonction
- b) DCM facture d'eau M. WALTER
- c) DCM SIVOS

2. Travaux :

- a) Maisons des sœurs
- b) Prolongement rue de l'école

3. Divers

- a) Château d'eau arrêt de l'eau pour le nettoyage
- b) Zone d'Accélération Energie Renouvelable
- c) Plan Communal de Sauvegarde
- d) Sécurité routière : Projet Route de Lutzelbourg suivi par M. WALCH Marc

Approbation conseil municipal du 17/11/2023

Les membres présents reconnaissent avoir eu une copie intégrale du compte-rendu de la séance du vendredi 11 Novembre 2023 et approuvent son contenu.

Point 1 : Finances communales

- Décision modificative

M. Le Maire propose au conseil municipal des modifications budgétaire par décision modificative, pour permettre l'achat d'une nouvelle saleuse suite à la casse de l'actuelle et pour crédits insuffisants chap. 65 (indemnités de fonction et DIF élu)

- DÉPENSES

SECTION INVESTISSEMENT
CHAPITRE 23 ART 231 OPERATION 147 - 4200€

SECTION INVESTISSEMENT
CHAPITRE 021 ART 21578 +1200€

- RECETTES

SECTION INVESTISSEMENT
CHAPITRE 021 VIREMENT DE LA SECT D'EXPLOITATION -3000€

- DÉPENSES

SECTION FONCTIONNEMENT
CHAPITRE 65 ART 65311 +3000€

SECTION FONCTIONNEMENT
CHAPITRE 023 VIREMENT À LA SECT D'INVESTISSEMENT -3000€

Adopté à l'unanimité

- Facture eau M.WALTER

M. Le Maire expose au conseil municipal les derniers éléments en sa possession.

Il fait part au conseil du dernier mail de Mme Wilhelm demandant le dégrèvement d'une partie de la facture d'eau de M WALTER.

Selon l'article 2224-12 et R.2224-19-2 de la **loi Warsmann**

Pour l'octroi du dégrèvement l'abonné doit fournir dans un délai d'un mois au service d'eau potable de la commune, à compter de l'information, une attestation d'une entreprise de plomberie indiquant, qu'il a fait procéder à la réparation d'une fuite sur ces canalisations.

M. Walter n'a entrepris aucunes démarches pour faire réparer la fuite.

Après délibération, le conseil municipal décide :

- De ne pas faire un dégrèvement sur la facture M. WALTER

Adopté à l'unanimité

- SIVOS

Le Maire décide de retirer ce point de délibération.

Il expose au conseil les raisons :

Les comptes de Lutzelbourg sont déficitaires en fonctionnement et en investissement.

Si le SIVOS est mis en place les déficits du fonctionnement seront à la charge des 3 communes du RPI.

La commune refuse.

La commune demande un état au trésor public avant de prendre une décision par rapport au SIVOS.

Point 2 : Travaux

- Maison des sœurs

Le toit est fermé, le lot platerie est repoussé à l'année prochaine pour palier à l'humidité.

- Prolongement rue de l'école

Est Réseaux termine d'ici la semaine prochaine.

Point 3 : Divers

Conseillers en fonction : 10

Conseillers présents : 9

Conseillers votants : 9

- Château d'eau arrêt de l'eau pour le nettoyage

Le château d'eau a été nettoyé le vendredi 8 décembre 2023 des perturbations ont eu lieu sur le réseau et la distribution aux habitants.

- Zone d'Accélération Energie Renouvelable

Discussion sur les zones disponibles pour les porteurs de projet pour les zones d'accélération d'énergie renouvelables

- Plan Communal de Sauvegarde

Changement du plan de sauvegarde.

- Sécurité routière : Projet Route de Lutzelbourg suivi par M. WALCH Marc

Voir pour mettre en place des feux tricolores (feu vert récompense selon la limitation de vitesse mais il faut respecter 30 mètres de distance pas de carrefour ni passage protégé)

Devis à 15 000 €

L'autre solution c'est des feux micro régulé mettre à un carrefour rue du stade rue de l'école route de Lutzelbourg même principe de vitesse mais détecte les voitures.

Demander à Est Signal pour un devis.

Discussion remise au mois de Janvier.

- Les vœux du Maire seront le vendredi 19 janvier à 19h00.

- Discussion sur les personnes âgées le sentiment de solitude et les personnes isolées.

Le conseil est clôturé à 20h30

Le prochain conseil sera le : 26/01

SIGNATURE:

MOUTON Philippe : Le Maire

ADOLPH Jennifer : Secrétaire de séance